

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 2 (1910)
Heft: 11

Artikel: La fin des grèves?
Autor: Marius-André, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en Amérique ne retournent que rarement au pays et seulement après une longue absence. En pourcent on peut évaluer l'émigration comme suit :

Vers l'Amérique se dirigent le . . .	57	%
» l'Afrique » » » . . .	2,5	%
» l'Europe » » » . . .	40,5	%

L'émigration se répartit selon les sexes en 83 % d'hommes et 17 % de femmes. Les différents pays absorbent l'émigration italienne dans les proportions suivantes :

Etats-Unis de l'Amérique du Nord	39	%
Allemagne	11	%
Argentine	11	%
Suisse	10	%
France	9	%
Autriche-Hongrie	8	%
Brésil	4,5	%
Autres pays	7,5	%

Du total des émigrants se sont dirigés :

Année	vers l'Europe	vers les pays d'outre-mer
	nombre des émigrés	nombre des émigrés
1880—81	environ 100,000	environ 50,000
1890—91	» 100,000	» 20,000
1900—01	» 200,000	» 300,000
1906	250,000—300,000	plus que 250,000

D'après les métiers qu'ils exercent, les Italiens à l'étranger se classent dans les proportions suivantes :

en ouvriers des campagnes . . .	36	%
» manœuvres	30	%
» maçons	11,5	%
» ouvriers de l'industrie	11	%
» autres occupations	11,5	%

Les Italiens émigrant en Suisse sont, comme on sait, pour la plupart des maçons et des manœuvres, les femmes et les filles travaillent dans les fabriques, beaucoup de femmes mariées gagnent leur vie en tenant des pensions. On sait que la principale cause de l'émigration est à rechercher dans l'excédent de la population sur la capacité productrice des besoins de la vie des différentes contrées. C'est ainsi que la plupart des émigrants viennent des régions montagneuses où le sol arable est rare et où les moyens de transport sont dans un état très primitif. Au moyen des exemples qui nous arrivent de ces contrées prouvant comme toutes les habitudes, les conditions de la vie, les sentiments et les mœurs, changent radicalement sous l'influence de l'émigration, on peut se convaincre soi-même de la force qu'exerce la méthode de production sur la structure sociale et psychologique des peuples et des individus. Auparavant, les habitants des contrées citées étaient liés à la motte de terre qu'ils possédaient, peu disposés aux voyages, ils se montrèrent de tout temps excessivement récalcitrants contre tout ce qui est nouveau. L'opinion sur la vie est tout ce qu'il y a de patriarcal, et la vue sur le reste du monde est bouchée par le clocher de l'église; tout ce qui se passe en dehors du village n'a aucun intérêt pour les villageois. Mais le développement de la grande industrie est des moyens de transport s'y rattachant demandent de la main-d'œuvre dans les autres pays, et donnent l'occasion d'émigrer là où il n'y a déjà pas des vivres en quantité suffisante pour nourrir toute la population. La possibilité de pouvoir gagner régulièrement, tant peu que ce soit, pour soutenir ses proches parents, prend le dessus, l'émigration devient la seconde nature, une habitude, puis une nécessité qui ne peut être arrêtée ou supprimée que par

un changement profond de la situation économique de la contrée.

Il est compréhensible que l'émigration imprime intérieurement et extérieurement son cachet à la population et au pays.

En été, il est par exemple difficile de trouver un jeune homme sain dans la région. Tous ceux qui possèdent de la force pour travailler vont à l'étranger. Seulement, les femmes, les enfants et les vieux ne pouvant plus travailler restent à la maison. Ici, il reste, par le fait, aux femmes un travail très pénible à faire, elles doivent cultiver le petit champ de la famille, porter de lourds fardeaux en montant et descendant par des chemins mal entretenus, elles doivent soigner les enfants et les vieux. C'est pour ces motifs que beaucoup de femmes quittent aussi la maison, sans éprouver beaucoup d'émotion et s'en vont à l'étranger louer leurs forces au capitalisme. Ici un nouveau genre d'exploitation les attend.

On comprendra facilement qu'il est très difficile de propager l'idée de l'organisation et du socialisme dans ces régions-là. Tant petit que soit la propriété, l'espoir de pouvoir l'agrandir ou peut-être même de bâtir plus tard une petite maison, avec les économies faites à l'étranger, persiste longtemps chez eux et les place dans une situation où ils sont à la fois propriétaires et prolétaires.

Depuis un certain nombre d'années on a organisé des tournées de propagande en hiver. Ce sont les syndicats allemands, qui en ont pris l'initiative, appuyés par leurs confrères d'Italie et par les organisations du parti socialiste, les premiers sentant la nécessité d'instruire leurs camarades de travail, pendant la bonne saison. L'arrivée d'un conférencier dans un de ces coins retirés du monde est toujours un événement sensationnel. Le curé du village a beau protester et défendre aux habitants de prendre part à l'assemblée, tant il s'efforcera de dépeindre aux femmes et aux filles les cruautés de l'enfer, il ne réussira pas d'éteindre leur curiosité habituelle, surtout quand la propagande est faite par une femme et, irrésistiblement, toute la population participe à l'assemblée. Ces faits sont d'autant plus réjouissants pour nous que, pour pouvoir paraître dans ces régions, le conférencier doit s'exposer aux plus grandes fatigues, vu le manque complet de moyens de communication. Il nous est déjà arrivé de nous trouver pendant 15 à 20 jours en tournée de propagande, de donner chaque jour une conférence dans un autre village, quelquefois aussi dans deux endroits dans la même journée, sans avoir vu un chemin de fer pendant ce temps, et souvent, on est obligé de marcher loin d'un endroit à l'autre, par un temps d'hiver où la neige et la pluie ne manquent pas. *Dr. Anna Balabanoff.*



La Fin des Grèves?

L'article ci-dessous, publié dans le n° 154 du journal *Le Socialisme*, traite des questions importantes intéressant non seulement le prolétariat organisé en France, mais tout le mouvement ouvrier international. En outre, il arrive juste au moment où nous discutons en Suisse de l'opportunité et des mesures à prendre pour régler d'une façon plus précise les rapports entre l'organisation syndicale et l'organisation politique ouvrière; c'est pour ces raisons que nous avons jugé utile de le reproduire en entier.

La commotion sociale produite en France par la grève des chemins de fer, survenant peu après la grève des P. T. T., a inquiété très légitimement la bourgeoisie dirigeante.

Hommes d'Etat et hommes d'affaires se demandent avec inquiétude par quels moyens préserver leur tranquillité contre des troubles aussi graves qui, demain, peuvent être plus graves encore. On dirait, à voir leur ahurissement, qu'ils se trouvent en présence de phénomènes économiques tout à fait imprévus. Gouverner une nation ou une industrie, c'est prévoir, et nos gouvernants n'ont rien prévu. La bourgeoisie française n'a d'autres vues d'avenir que l'épargne. Sa prévoyance est individualiste, étroitement égoïste. Quand elle a assuré — ou croit avoir assuré — le « pain de ses vieux jours » ou la pérennité des petits profits familiaux, elle a la conviction d'avoir rempli sa mission sociale. Elle répugne aux entreprises hardies, aux bénéfices lointains; par contre, elle risque volontiers « ses quatre sous » dans un coup de dé, confiante au dieu Hasard beaucoup plus qu'en sa volonté et son intelligence des affaires. Une telle mentalité place la France aux derniers rangs des puissances économiques, alors que son merveilleux outillage naturel en fait une des premières nations du globe.

Pays des affaires et de la politique à courte vue, la France est livrée aux boutiquiers et aux politiciens. Son heure retarde toujours à l'horloge du monde. S'agit-il des grands problèmes sociaux posés par le gigantesque développement du machinisme et du capitalisme, ses boutiquiers et ses politiciens ne savent, effarés, que tourner leurs regards vers autrui et chercher à copier, maladroitement, les solutions des voisins.

Tandis que, dans les pays d'une robuste culture économique, tels que les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne, la grève, par exemple, est considérée, par les capitalistes qui la subissent, sinon comme un mal nécessaire, du moins comme un mal inhérent à la constitution du régime capitaliste et qu'on doit supporter en s'efforçant d'en atténuer la fréquence et les effets, patrons et politiciens français la traitent comme une anomalie et, par suite, comme un délit. Sans doute, ils n'avouent pas toute leur pensée et ils tiennent publiquement à cette *liberté de ne pas travailler* qui est le corollaire de la *liberté de travailler*; mais, s'ils ont choyé M. Briand plus que tout autre chargé de leurs affaires, n'est-ce pas d'avoir dit tout haut ce qu'ils pensent tous bas? La grève trouble-t-elle l'ordre, menace-t-elle le profit capitaliste? Elle est un *crime*. Crime d'autant plus grave qu'il est *collectif*, d'autant plus dangereux qu'il est plus *étendu*.

Le *droit de coalition* n'est plus interdit (depuis 1864) par la loi; il est, par conséquent, licite, à la condition toutefois que ses bénéficiaires en usent avec modération. Quel est le régulateur de ce droit? L'Etat. Aussi bien, depuis 1864, la grève n'est pas *permise*: elle est *tolérée*.

Tolérée, quand elle est suscitée par un patron pour alléger ses stocks ou ses commandes; tolérée, quand elle facilite la concurrence des fabricants contre celui d'entre eux qui la subit; tolérée en un mot, lorsqu'elle fait fonction de soupape dans la machine sociale, au seul détriment de quelques patrons et de quelques ouvriers, elle est interdite lorsque, en s'étendant, elle menace une grande industrie, de puissants intérêts; elle est traquée par toutes les forces de l'Etat capitaliste, lorsqu'elle compromet l'ensemble des industries solidaires d'une nation en paralysant l'une d'entre elles.

Les syndicalistes-anarchistes sont partisans de la grève générale parce que, disent-ils, cette grève dépasse le patronat pour atteindre l'Etat. Autant vaut dire qu'on préfère la lutte contre deux adversaires que contre un seul. Bracke l'a montré, l'autre jour, dans le *Socialisme*: la grève, en se généralisant, appelle l'Etat-Gendarme sur le champ de bataille. Les grévistes n'ont nul besoin de provoquer l'Etat: Blücher accourt toutes les fois que l'Institution Capitaliste est menacée et, sous le double feu du Patronat et de l'Etat, l'armée ouvrière trouve toujours son Waterloo.

Mais, même pour les vainqueurs, la défaite ouvrière n'est pas une solution de tout repos. A mesure que grandit la puissance économique de la classe capitaliste, grandit parallèlement l'organisation et la conscience du prolétariat, et celui-ci est conduit, par les défaites économiques, à prendre sa revanche sur le terrain politique. Si la puissance économique de la bourgeoisie est considérable — elle lui est donnée par la propriété absolue des instruments de production et d'échange — sa force politique, bien que reposant sur sa puissance économique, lui est disputée par le socialisme qui lève chaque année de nouvelles recrues dans les fiefs les plus durement assujettis au capitalisme. La bourgeoisie apprécie à sa juste valeur le pouvoir politique: elle sait qu'il est l'auxiliaire indispensable du maintien de ses privilèges économiques, le vigilant gendarme qui la protège contre la Révolution Sociale et, en attendant, contre les grandes grèves. Garder les prolétaires dans le champ clos de sa propre politique est sa préoccupation de tous les instants. Quand ils n'auront plus l'illusion de vaincre sur le champ de bataille économique, ces prolétaires ne vont-ils pas s'engager dans la politique de classe, armée formidable et d'avance assurée de la victoire?

A cette question répondent, je le montrerai, les divers projets tendant à « la réglementation du droit de grève » que la bourgeoisie française va emprunter aux nations voisines à l'heure même où celles-ci les mettent hors d'usage.

P. Marius-Andre.